



Coordination
des Infirmiers
Libéraux

PROCÈS VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire 2019

Association **CIL Cannes Le Cannet**
100 Boulevard Paul Doumer
06110 Le Cannet
Tél : 0624271893
Mail : contact@cil06.org
Site : cil06.fr

Chers(es) adhérents(tes)

L'Assemblée Générale Ordinaire du CIL s'est tenue le **01/07/2021** à **13h30** à la Mairie annexe du Cannet, 13 Avenue des écoles (salle des mariages 2^{ème} étage)

Nombre de présents : 13

Personnes représentées : 3

Le quorum n'est pas atteint : total des voix : 13, voix représentées 3.

Après une heure, conformément aux statuts, Patrick Bret en sa qualité de Président de l'association, ouvre la séance à 14:30 et liste l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire.

Présentation du rapport moral du Président pour l'exercice 2019

Patrick Bret présente son rapport et analyse différents points du rapport :

* fonction de coordination

* financement

* organisation

* webmaster

* saisie des fiches : idée de saisie des demandes de soins par une tablette connectée (Récupération des données sur le site CIL06.fr) puis envoi direct sur le groupe ce qui permettrait la récupération des données afin de réaliser des statistiques. Avec ces statistiques collectées, nous pourrions les envoyer aux différentes instances pour obtenir des aides, des financements et essayer d'obtenir un poste de coordinatrice.

L'association va se mettre en rapport avec la SWISS LIFE pour se renseigner sur une plateforme téléphonique.

Approbation du rapport moral :

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

Présentation du rapport financier de la Trésorière pour l'exercice 2019

Sophie Joly présente le rapport et apporte des explications sur certains points du rapport :

L'année 2019 est marquée par un solde négatif de 43,88 € consécutif à une année de développement.

Approbation du rapport financier :

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Réélection d'un tiers des membres du bureau d'administration

L'élection est pour un mandat de 2 ans. Pour mémoire sont démissionnaires : Mme Karine Bonomo et M Jérôme Touri.

Monsieur Jérôme Touri se représentant, il est réélu à l'unanimité .

Présentation des nouvelles candidatures :

2 membres supplémentaires, pour un mandat de 2 ans, se présentent : Mme Challis Laurence, Mme Janka Stoklosa. Après présentation de ces deux nouvelles candidates et de leurs souhaits de faire partie du bureau, le vote est revenu favorable.

Mme Challis Laurence, Mme Janka Stoklosa sont élues à l'unanimité.

Liens avec l'association d'infirmiers ABIL de Cannes la Bocca.

Après présentation de l'association ABIL par Patrick Bret, il est décidé que celui-ci se mette en rapport avec Madame Leverd (Présidente de l'association ABIL)

Mise à jour des statuts, du règlement intérieur.

Rappel du règlement du téléphone et des règles pour son bon fonctionnement au sein de l'association.

Proposition des disponibilités de chacun des adhérents et leurs desideratas .

Il est décidé l'élaboration d'une fiche de fonctionnement du téléphone et des réalisations de fiches patients et des demandes de soins.

Présentation de la CPTS du Pays de Lérins et du lien engendré avec le CIL.

CPTS montant de l'adhésion au CIL fusionné avec celle de la CPTS soit 50 € reversés pour le CIL et 10 € reversés pour la CPTS. Ce qui donne un montant de cotisation global de 60 €.

Site internet de la CPTS.

Informations sur le fait que l'adhésion à la CPTS se fait directement sur le site cptspaysdelerins.fr

Aide financière par CPAM de 100 €

Questions diverses et débats.

Événements et informations dans les locaux du CIL, diabète, hyper tension, ...

Patrick Bret remercie tous les membres présents et clôture la séance à 15h30

A Le Cannet, le 01/07/2021

Le Président
Patrick Bret





Coordination
des Infirmiers
Libéraux

PROCÈS VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire 2020

Association **CIL Cannes Le Cannet**
100 Boulevard Paul Doumer
06110 Le Cannet
Tél : 0624271893
Mail : contact@cil06.org
Site : cil06.fr

Chers(es) adhérents(tes)

L'Assemblée Générale Ordinaire du CIL s'est tenue le **01/07/2021** à **14h30** à la Mairie annexe du Cannet, 13 Avenue des écoles (salle des mariages 2^{ème} étage)

Nombre de présents : 13

Personnes représentées : 3

Le quorum n'est pas atteint : total des voix : 13, voix représentées 3.

Après une heure, conformément aux statuts, Patrick Bret en sa qualité de Président de l'association, ouvre la séance à 15:30 et liste l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire.

Présentation du rapport moral du Président pour l'exercice 2020

Patrick Bret présente son rapport et analyse différents points du rapport :

- * fonction de coordination
- * mémento téléphonique ; fiche explicative concernant l'utilisation du téléphone que ce soit la personne qui gère le téléphone mais aussi les conduites à tenir concernant les adhérents qui bénéficient des appels de propositions de prises en charge.
- * énumération des actions entreprises lors de la crise sanitaires
- * collectes matériels pour soins COVID
- * tournées dédiées COVID
- * application à envisager et l'achat d'une tablette
- * création d'une information sur les magazines Le Cannet et dans Cannes Soleil.

Approbation du rapport moral :

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

Présentation du rapport financier de la Trésorière pour l'exercice 2020

Sophie Joly présente le rapport et apporte des explications sur certain point du rapport :

Durant la première vague de Covid, le CIL a bénéficié d'un remarquable élan de solidarité : cagnote Leetchi, don cabinet assurances AXA, dons patients pour un montant de 1419,20 euros.

Le CIL a également, grâce à nos cotisations, pu acheter du matériel de protection qui a été ensuite redistribué.

Approbation du rapport financier :

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Réélection d'un tiers des membres du bureau d'administration

L'élection est pour un mandat de 2 ans. Pour mémoire sont démissionnaires : M Jérôme Migliorisi et M Patrick Bret

Monsieur Jérôme Migliorisi et Monsieur Patrick Bret se représentant, il sont réélus à l'unanimité.

Présentation des nouvelles candidatures :

1 membre supplémentaire, pour un mandat de 2 ans, se présente : M Jean-François Gunther. Après présentation de sa candidature et de son souhait de faire partie du bureau, le vote est revenu favorable.

M Jean-François Gunther est élu à l'unanimité.

Vote pour la composition du Bureau.

Sont élus :

Monsieur Patrick Bret en qualité de Président

Monsieur Jérôme Migliorisi en qualité de Vice-Président

Mise à jour du règlement intérieur. Rappel du bon fonctionnement déontologique et Fonctionnement du téléphone , la transmission des prises en charge au sein de la coordination.

Rappel du règlement du téléphone et des règles pour son bon fonctionnement au sein de l'association.
SANCTIONS à appliquer à l'encontre des adhérents suite à différentes situations

Le Président relate un certain nombre de dysfonctionnement dans l'utilisation du téléphone et des canaux de communication proposés au membre du CIL :

propos injurieux, propos limites déontologiques, etc, des sanctions d'exclusion momentanée voir définitive ont été prononcées.

Pour rappel : le nombre de prises en charge par cabinet est limitées à 2 par semaine - sauf si une prise en charge n'est pas honorée et qu'un cabinet qui a déjà eu son quota peut la prendre, cela sera possible.

Proposition des disponibilités de chacun des adhérents et leurs desideratas .

Il est décidé l'élaboration d'une fiche de fonctionnement du téléphone et des réalisations de fiches patients et des demandes de soins.

Montant de la cotisation annuelle **à régler avant le 31/01** de l'année en cours.

Contrairement à l'an passé il n'y a plus de fusion entre les cotisations de la CPTS et du CIL.

La cotisation pour la CPTS est à faire directement auprès de celle-ci.

Après discussion la cotisation annuelle du CIL est votée à 60 € à l'unanimité.

Questions diverses et débats.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, les questions diverses et les débats sont clos

Patrick Bret remercie tous les membres présents et clôture la séance à 16h25

A Le Cannet, le 01/07/2021

Le Président
Patrick Bret

